

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 25 novembre 2015 à 20H00 sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, DUFREGNE, GUEULLET, RONCERET, DENIS, VOLAT, JUAN mesdames DORIAT, EDELIN, PARIS, DUPOUX, BELMILIANI, FAVIER.

Excusés : Monsieur CHERION (pouvoir Monsieur JULIEN), Madame AGUINET (pouvoir Monsieur DUFREGNE)

Secrétaire de séance : Madame BELMILIANI

1) Bâtiment Périscolaire

La commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 20 et le mardi 24 novembre, assistée par Madame Manzanarès de l'ATDA (Agence Technique Départementale de l'Allier) et de Madame Grally du CAUE 03 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) afin de désigner un maître d'œuvre. L'étude des offres a classé en tête le cabinet d'architectes domicilié à Bourbon L'Archambault Lerner Ménis et Noailhat. La municipalité autorise le Maire à négocier et à signer le marché avec le cabinet LMN

Le Conseil Municipal retient la proposition de la société APAVE pour les missions de bureau de contrôle (2 800 € HT) et de Sécurité et Protection de la Santé (1 995 € HT).

Les élus souhaitent prendre une assurance dommage ouvrage pour la construction du bâtiment.

2) Chantier international de Jeunes

La commune pose sa candidature auprès de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais afin d'accueillir un chantier de jeunes internationaux en 2016. Ces dernières années des chantiers ont permis la réfection du lavoir du Goutet ainsi que de la bascule communale.

Sylvie EDELIN conseillère communautaire rappelle que les propositions seront étudiées par la CCBB en fonction des besoins des communes et des possibilités d'hébergement. Il est nécessaire qu'un lien se tisse entre les jeunes internationaux et les jeunes de la commune pour la réussite de ce chantier. Pour renforcer ce lien d'échange de la jeunesse, un contact a été pris avec l'IME (Institut Medico Educatif) LE RERAY.

Concernant le projet, il pourrait s'agir de travaux de petite maçonnerie sur le bassin du lotissement du Clos des Vignes avec en complément le balisage des chemins de randonnée.

3) Révision des tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2016

- Centre d'Animation Culturelle

	Tarif	Chauffage	Acompte
Particuliers ST-MENOUX			
Vin d'honneur, apéritif...	70 €	40 €	20 €
Repas familial, banquet...	160 €	60 €	35 €
Si lendemain	Gratuit	40 €	
Particuliers « Extérieur »			
Vin d'honneur, apéritif...	140 €	40 €	40 €
Repas familial, banquet...	320 €	60 €	70 €
Si lendemain	50 €	40 €	
Associations locales – manifestations payantes			
Bal public (1/2 tarif conscrits)	190 €	50 €	
Bal sur invitation, loto, théâtre	80 €	50 €	
Concours de belote	50 €	50 €	
Associations locales - manifestations gratuites			
Congrès, Assemblée générale, Arbre de Noël...	Gratuit	40 €	
Associations « Extérieur » - manifestations			
Congrès, Assemblée générale	Gratuit	40 €	
Spectacle sans repas	80 €	60 €	25 €
Spectacle avec repas	190 €	60 €	60 €
Expo-ventes, opérations commerciales	310 €	60 €	100 €
Vente au déballage (vêtements...)	100 €	60 €	30 €
Part. SAINT-MENOUX à but lucratif	160 €	60 €	50 €
Part. « extérieur » à but lucratif	310 €	60 €	100 €

- Location des barnums :

Aux Associations locales : 20.00 €

Aux Particuliers de Saint-Menoux : 60.00 €

Aux Associations extérieures : 120.00 €

- Régie de poids publics

Tare Aux Particuliers de Saint-Menoux : 2 €

Pesée aux particuliers de Saint-Menoux : 4 €

Tare aux particuliers extérieurs à Saint-Menoux : 2 €

Pesée aux particuliers extérieurs à Saint-Menoux : 5 €

- Concessions funéraires

Concession trentenaire : 120 € soit 60 € le m²

- Garderie Périscolaire

Matin et soir : forfait mensuel : 33.00 €

Matin ou soir : forfait mensuel : 17.00 €

Garde occasionnelle : 3 € par jour

4) Club House de l'AS Ménulphienne.

La commune a reçu des accords de principe de subventions de la part de la Fédération Française de Football, de l'Etat ainsi que de Monsieur Chambefort député de la circonscription (subvention parlementaire). Un appel d'offres à maîtrise d'œuvre sera effectué courant décembre.

5) Centre d'Animation Culturelle

Un thermostat a été installé afin de mieux réguler la température de la salle et de faire des économies d'énergie. Les élus font le constat de la perte régulière de vaisselle. Celle-ci sera mise sous clé pour les particuliers et associations n'en faisant pas la demande.

6) Téléthon

- Organisation du Téléthon le vendredi 4 décembre au Centre d'Animation Culturelle en lien avec la structure multi-accueil, l'accueil de loisirs et les associations de la commune.

Fin de la séance 22h 30

